

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
MAIRIE DE NOISY-LE-ROI - 78590 -**

**DECISION DU PRESIDENT
N° 2025-009**

Le Président du Centre Communal d'Action Sociale de NOISY-LE-ROI ;

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

VU la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L2122-17 ;

VU la délibération n° 2020-02-03 du 30 juin 2020 relative à la délégation de pouvoir du Conseil d'Administration au Président ;

VU la décision n° 2024-007 du 9 février 2024 engageant la Résidence Les Jardins de Noisy pour une durée de 36 mois avec la société TUNSTALL VITARIS pour la fourniture et maintenance de système de téléassistance ;

CONSIDERANT la nouvelle proposition tarifaire établie par TUNSTALL VITARIS ;

DECIDE:

1°) D'AUTORISER le président à signer le devis ;

2°) PRECISE que le contrat prendra fin en janvier 2027 ;

3°) PRECISE cout mensuel passe de 900 € TTC à 547.90 € TTC

4°) DIT que les dépenses seront inscrites au budget des exercices concernés.

En Mairie de NOISY-le-ROI, le 6 mai 2025
Le Président,
Marc TOURELLE



Décision notifiée le 6 mai 2025
Je soussigné, Marc TOURELLE, Président du CCAS
Certifie le caractère exécutoire de la présente.

Accusé de réception en préfecture
078-267801322-20250506-2025-008-AU
Date de réception préfecture : 09/05/2025



Date : 10/04/2025

Centre Communal d'action sociale NOISY LE ROI
 37 Rue André Le Bourblanc
 01 30 80 08 30
 78540 Noisy Le Roi

DEVIS

Contacts Client	Mme Stéphanie DOUCHET jardinsdenoisy@noisyleroi 01 30 80 89 76
Contact Tunstall / Vitaris	Mathieu COMMET - 07.63.56.04.84 mathieu.commet@tunstall.com teleassistance78@vitaris.fr

Valable 6 mois à partir de la date d'émission

Madame,
 Nous avons bien reçu votre demande de renseignements tarifaire si l'option tirette d'appel était retirée et nous vous remercions.
 Nous vous prions de trouver ci-dessous notre proposition.

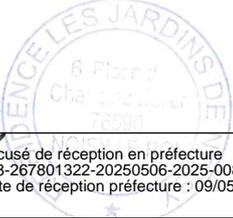
Objet : Révision tarifaire suite au retrait de l'option "tirette d'appel" pour ne garder que le pack initial GSM dans les 60 logements de la résidence

Désignation	Qté	PU HT	Remise	Montant HT
Pack Initial GSM				
Location d'un transmetteur type GSM émetteur radio livré avec cordon et bracelet	60	7,61 €		456,60 €
Abonnement mensuel				
Prestation - Main d'oeuvre				
Retrait de l'option TIRETTE D'APPEL dans les 60 appartements de la résidence 1 Technicien sur 1 journée 10h00-12h30 - 13h30-17h00	1	100,00 €		100,00 €
FACTURATION UNIQUE le mois de l'intervention				
Total unique HT				100,00 €
TVA (au taux en vigueur)				20,00 €
Total unique TTC				120,00 €
Total mensuel HT				456,60 €
TVA (au taux en vigueur)				91,32 €
Total mensuel TTC				547,92 €

Exemplaire à retourner

Adresse de livraison :
 Résidence Autonomie
 LES JARDINS DE NOISY
 6, Place du Chanoine Zeller
 78540 NOISY LE ROI

Date : 06/05/2025
Signature Précédée de la mention "lu et approuvé"
 Lu et Approuvé
 M. Boukelle



Accusé de réception en préfecture
 078-267801322-20250506-2025-008-AU
 Date de réception préfecture : 09/05/2025